

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le 8 mars 2016, à 20h00, à l'Hôtel de ville, située au 2627, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents, sous la présidence de Madame la Mairesse Gisèle Fournier, les membres du conseil suivants : Denis Pouliot, Jacques Séguin, Yves Wilson, Éric Dufresne, Pierre Dubé et Denis Ranger, tous formant quorum. Le directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

16-03-01 **Adoption de l'ordre du jour.**

Madame la Mairesse fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

16-03-02 **Approbation du procès-verbal.**

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2016 soit approuvé tel que présenté.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT.

Je soussigné, certifie par les présentes que la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois de février 2016 et approuvées par le conseil municipal.

Directeur général et secrétaire-trésorier

16-03-03 **Approbation des comptes payés et à payer**

Il est proposé par le conseiller Denis Ranger et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver et de payer les comptes fournisseurs et la paye des employés selon la liste 2016-03-09.

Points d'information générale.

Le directeur général et secrétaire-trésorier explique aux membres du Conseil et à l'assistance les points d'information reçue au cours du mois de février 2016.

16-03-04 **Salon des vins de Vaudreuil-Soulanges.**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la somme de 100.00\$ au Salon des vins de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre de la levée de fonds pour la Fondation du CSSS de Vaudreuil-Soulanges.

16-03-05 **Marche pour la Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges.**

Il est proposé par le conseiller Yves Wilson et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don de 250\$ à la Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre de leur marche du 1^{er} mai 2016 pour recueillir des fonds.

16-03-06 **Adjudication de la soumission pour la fourniture d'un tracteur usagé.**

Il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Entreprise du Sud-Ouest pour la fourniture d'un tracteur usagé de marque New Holland T6030 2012, sa soumission étant la plus basse des soumissions reçues à 62,500\$, taxes incluses.

16-03-07 **Nomination au CCU.**

Il est proposé par le conseiller Denis Ranger et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Madame Élise Cholette au Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité pour un mandat de deux (2) ans.

16-03-08 **Programmation de travaux, TECQ 2014-2018.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

QUE la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

16-03-09 **Approbation de l'offre de services pour la rénovation du Centre communautaire.**

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services pour la réfection du Centre communautaire de Dubé Matte Architectes Inc., le tout conformément à son offre de services au montant de 12,790.97, taxes incluses.

16-03-10 **Trajectoire intersectorielle en insalubrité morbide de Vaudreuil-Soulanges.**

CONSIDÉRANT la problématique des cas d'insalubrité morbide;

CONSIDÉRANT QUE le terme "insalubrité morbide" se traduit par des individus qui accumulent de façon excessive des objets hétéroclites menant à des conditions de vie insalubres dans leur domicile;

CONSIDÉRANT QUE ces comportements, lorsqu'ils dégènèrent en des situations d'insalubrité majeure du domicile, peuvent entraîner des risques à la santé et à la sécurité pour la personne atteinte, les voisins, les proches et les intervenants;

CONSIDÉRANT QUE la communication entre les instances demeure la pierre angulaire et gage de réussite afin de favoriser la concertation entre les différents partenaires;

CONSIDÉRANT QUE le succès de l'intervention repose sur la mise en commun de l'expertise des différents partenaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton adopte « La trajectoire intersectorielle en insalubrité morbide » Vaudreuil-Soulanges;

16-03-11 **Approbation du chemin de contournement pour la réfection de deux ponceaux sur la route 325 (montée Latulippe).**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports désire effectuer la reconstruction de deux ponceaux sur la route 325 (montée Latulippe);

CONSIDÉRANT QUE, pour ce faire l'entrepreneur chargé des travaux devra fermer la route 325 (montée Latulippe);

CONSIDÉRANT QUE le Ministère propose, comme chemin de contournement la montée Noire et le deuxième rang dans la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère propose de prendre un relevé vidéo de l'état de la route de contournement avant le début des travaux et qu'en cas de détériorations suite à l'utilisation de ce chemin de contournement, les réparations seront effectuées par l'entrepreneur à la fin des travaux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Ranger et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le chemin de contournement proposé par le Ministère lors de la réfection de deux ponceaux sur la route 325 (montée Latulippe), aux conditions décrites dans la présente résolution.

16-03-12 **Congrès de l'A.D.M.Q.**

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à assister au congrès de l'A.D.M.Q. qui aura lieu les 15, 16 et 17 juin 2016, à Québec, aux frais de la municipalité.

Période des questions de l'assistance.

Les personnes présentes dans l'assistance posent des questions sur le projet Énergie Est et sur la ligne 9B d'Enbridge, sur le futur hôpital de Vaudreuil-Soulanges ainsi que sur l'achat d'un tracteur usagé.

16-03-13 **Levée de la séance.**

À vingt heures trente (20h30) l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Denis Ranger et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit levée.

Mairesse

Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Gisèle Fournier, Mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Mairesse